

## Fiche informative sur l'action

### INSERTION ET ACCOMPAGNEMENT DES ELEVES DE CAP

Nom du fichier : 88EpinalLPViviani02005

Académie : NANCY-METZ

LP VIVIANI, Route de Remiremont 88000 EPINAL

ZEP : non

Téléphone : 03 29 35 29 85

Télécopie : 03 29 85 43 09

Mèl de l'établissement : [ce.0880023@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.0880023@ac-nancy-metz.fr)

Personne contact : [odile.delhave@ac-nancy-metz.fr](mailto:odile.delhave@ac-nancy-metz.fr)

Classes concernées : CAP (1<sup>ère</sup> et Terminales)

Discipline(s) concernée(s) : (Maths-Français et Enseignement professionnel)

Date de l'écrit : mai 2005

Lien(s) web de l'écrit : /

Axe académique : Favoriser l'insertion des publics fragiles et en difficultés. (Axe 1 académique – La qualité des apprentissages).

#### Résumé

Notre lycée possède 4 CAP dans des métiers du tertiaire (vente, logistique) et de l'industrie de l'habillement. Cela représente, sur les 2 années de formation, 120 élèves. Le cumul des difficultés de ces élèves (difficultés d'apprentissages, difficultés sociales, familiales, physiques,...) nécessite un travail d'équipe important et innovant pour conduire ces jeunes à la réussite à l'examen et éviter les ruptures de scolarité sans qualification.

Un travail d'équipe dans le bassin (Profs de SEGPA/LP) conduit à des échanges de pratiques et à un suivi des élèves.

Les enseignants et l'équipe de direction se mobilisent pour créer des outils d'aide à l'évaluation en entrée de CAP pour aider l'enseignant à individualiser son enseignement.

Nous voulons actualiser les cahiers de positionnement et exploiter les résultats pour :

- Remotiver des élèves en partant de leurs points forts et en prenant en compte très tôt les difficultés d'apprentissage.
- Eviter les ruptures de scolarité et diminuer l'absentéisme.
- Conduire les élèves vers la réussite aux examens.
- Favoriser l'insertion professionnelle grâce à un projet personnel cohérent.

**Un bilan et un diaporama décrivent cette action.**

#### Mots-clés :

STRUCTURES	MODALITES DISPOSITIFS	THEMES	CHAMPS DISCIPLINAIRES
Lycée professionnel SEGPA	Diversification pédagogique Etudes dirigées, encadrées Individualisation Partenariat Stages	Comportements de rupture Connaissance du monde professionnel Difficulté scolaire Evaluation Filles, Garçons Maîtrise des langages Orientation Parents, Ecole	Enseignement professionnel Français Histoire, Géographie Interdisciplinarité Mathématiques Physique, Chimie Vie sociale et professionnelle

**Ecrit sur l'action**

## **INSERTION ET ACCOMPAGNEMENT DES ELEVES DE CAP**

**Nom du fichier : 88EpinalLPViviani02005**

**Académie : NANCY-METZ  
LP VIVIANI  
EPINAL**

**Un diaporama complète ce bilan**

<b>MONOGRAPHIE : ERIC B ELEVE DE CAP VENTE – 2004-2006</b>
--

### **I. CONSTAT**

Eric B, 16 ans arrive de SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté) de Thaon (bassin d'Epinal). Il est inscrit en 1<sup>ère</sup> année de CAP (Certificat d'Aptitude Professionnel) employé de vente spécialisé produits alimentaires. Très vite les enseignants et les autres élèves remarquent son agressivité, il perturbe énormément la classe dès les premiers jours de la rentrée. Il ne veut pas travailler, ni lire. Il s'habille toujours en tenue de sport.

Après entretien avec le professeur principal et la CPE (Conseillère Principale d'Education), il apparaît que cet élève ne désirait pas faire une section vente mais une section mécanique. Son dossier ne lui a pas permis d'intégrer le LP (Lycée professionnel) spécialisé dans ce domaine.

### **II. PROBLEMATIQUE**

Comment motiver l'élève pour qu'il s'intéresse à la matière alors que son projet personnel et professionnel était tout autre ?

### **III. OUTILS D'AIDE**

#### **1. Dossier de suivi SEGPA**

Objectif : établir un lien entre la SEGPA d'origine et le LP. Connaître les antécédents de l'élève afin de mieux le cerner et l'appréhender.

Le dossier est étudié par la CPE et la professeure principale pour cerner E, comprendre ses antécédents et ses réactions face au travail les années précédentes.

Sa situation familiale est expliquée par des parents au chômage depuis plusieurs années, son père est alcoolique et peut être violent.

E a toujours refusé le travail ; durant sa scolarité en SEGPA quelle que soit la matière enseignée. Il ne semble intéressé par rien si ce n'est le sport qui est sa passion, il est champion boxe.

#### **2. Entretiens de l'élève avec la CPE (Conseiller Principal d'Education), le PP (Professeur Principal), la COP (Conseillère d'Orientation Psychologue)**

Objectif : redéfinir le projet personnel et professionnel de l'élève, essayer de définir un nouveau projet. Trouver une motivation, un projet professionnel.

E aimerait être entraîneur professionnel ce qui semble difficile. Il accepte volontiers qu'un diplôme est nécessaire aujourd'hui quelque soit son futur métier.

L'entretien avec la COP ne donne rien de concluant. Il ne semble pas fait pour la vente. Mais maintenant qu'il est là il faut qu'il obtienne son CAP.

Les entretiens aboutissent à des compromis afin qu'E accepte dans un premier temps de s'habiller en jeans (et non pas un jogging) une fois par semaine de façon à adopter une tenue plus professionnelle. D'autres compromis sont possibles :

- accepter l'aide d'un camarade de la classe pour rattraper le travail non fait,
- rendre service au professeur (essuyer le tableau, ranger les chaises, fermer les fenêtres, distribuer les feuilles...).

Ces actions le valorisent et le rendent utile.

### **3. Bilan des compétences de l'élève avec l'équipe pédagogique**

Objectif : définir et caractériser les compétences de l'élève à exploiter et mettre en avant afin de mettre l'élève en confiance et le valoriser (avec l'aide des cahiers de positionnement).

E semble serviable. Il a besoin d'attention et d'un intérêt positif. E a de bonnes compétences en mathématiques et calcul de pourcentages. Il a une maîtrise correcte de la lecture.

### **4. Rencontre des parents et de l'élève, avec le PP et la CPE**

Objectif : redéfinir les objectifs de l'école, l'intérêt de l'élève, les diplômes.

La rencontre est peu concluante, les parents ne s'intéressent plus du tout à leur enfant.

### **5. Mise en place d'un contrat**

Objectif : donner à l'élève un cadre de référence, des repères, des limites afin de lui apprendre les règles de vie en société, de savoir être, dans le but d'une meilleure insertion scolaire et professionnelle.

Ce contrat est rédigé par l'élève avec ses obligations et ses droits dans la classe et le lycée, ainsi que ses engagements vis-à-vis de son comportement, de son travail et de sa motivation.

Ce contrat est signé par l'élève, les parents de l'élève, la CPE et le PP.

Un exemplaire est remis à chacun des signataires ainsi qu'à tous les professeurs de l'équipe pédagogique et la COP.

Dans le cas de non respect du contrat, il sera convoqué par le Proviseur Adjoint pour une sanction d'exclusion-inclusion (l'élève vient au lycée de 8h à 18h quel que soit son emploi du temps et travaille sur des études de cas données par les professeurs). Nous n'avons jamais eu besoin d'en arriver là.

**Voir annexe 1, copie d'une fiche contrat.**

### **6. Tutorat**

Un élève de la classe, sérieux, mûr et volontaire, se propose de « prendre en charge » l'élève en question au sein de la classe.

Objectifs : responsabiliser et valoriser le tuteur,  
aider, motiver, responsabiliser l'élève.

**Voir annexe 2, fiche tutorat.**

### **7. Fiche de suivi**

Objectifs : - analyser le comportement de l'élève à chaque heure de cours tous les jours de la semaine,

- effectuer un bilan en fin de semaine du comportement et du travail.

Le bilan manuscrit sur papier libre répondait aux questions suivantes :

E a-t-il respecté le contrat ?

A-t-il travaillé ? Pour faire quoi ? Dans quelle matière ?

### **8. Calendrier d'interventions**

- Dossier de suivi reçu en septembre.
- Entretiens (4 entretiens avec le PP, la CPE et la COP en décembre).

- Bilan de compétence (cahier de positionnement en novembre).
- Rencontre des parents en octobre.
- Mise en place du contrat en octobre.
- Tutorat en novembre.

Fiche de suivi jusqu'à Noël (une fiche par semaine) et ensuite une par mois jusqu'en juin 2005.

#### **IV. REEXPLOITATION EN CLASSE (Domaine professionnel)**

La classe est composée de 15 élèves dont 8 issus de SEGPA et 7 de 3<sup>ème</sup> d'insertion.

Le bilan des compétences établi par l'équipe pédagogique nous montre que l'élève est serviable, mais il a besoin d'être dirigé et il fait preuve de peu d'initiatives. L'élève n'est pas scolaire et n'aime pas du tout la partie théorique de l'enseignement, il ne la comprend pas et la refuse.

- Objectifs :
- faire travailler l'élève de façon concrète afin de lui faire assimiler les savoirs de façon pratique et ré exploitable en entreprise.
  - Motiver l'élève en lui faisant découvrir la vente de façon pratique et « ludique » en s'exerçant dans le magasin école (magasin créé par les élèves et animés par les classes de CAP).
  - Donner la possibilité à l'élève de s'investir dans un groupe de travail : groupe « création d'affiches », groupe « décoration », groupe « étiquettes prix »... Ce sont des groupes de 3 élèves maximum et chacun apporte sa contribution et met ses compétences en avant, les évaluations se font soit individuellement sur feuille, soit collectivement pour 3 élèves.
  - Apprendre à l'élève à travailler en groupe : respect des autres, apporter sa contribution.
  - Sensibiliser l'élève au sens des responsabilités, prendre des décisions.

Application : mise en pratique des apprentissages, aussi souvent que possible dans le magasin école.

- Rangement et mise en place des produits dans le rayon,
- Nettoyage des rayons,
- Mise en avant des produits,
- Créations d'affiches, d'étiquettes,
- Décoration du magasin,
- Sketch de vente,
- Utilisation de la caisse enregistreuse pour le rendu de monnaie,
- Travail de marchandisage,
- Gérer le stock,
- Effectuer l'inventaire du magasin.

Implication de la classe : après concertation entre l'élève en question et un camarade de classe mûr, responsable, sérieux et très motivé par la section, nous mettons en place un tutorat.

Un contrat moral est établi entre les deux élèves et le PP. Par exemple : « *Franck tu vas pouvoir calmer Eric, quand il arrive en retard tu vas le voir à la fin de l'heure pour lui demander ce qui s'est passé ?...* »

- Objectif : apprendre à respecter un engagement,  
 suivre le « bon exemple »,  
 être aidé en cas de besoin (scolaire ou personnel).

La classe entière adhère au projet, se sentant plutôt proche de lui et ayant tout à gagner d'un travail en classe calme, productif et concret. Les élèves disent : « *Enfin il va se calmer et mettre moins de tension dans la classe.* »

## **V. RESULTATS CONSTATES**

De façon périodique (tout les mois environ) un bilan est fait suite à un entretien entre l'élève, la CPE et le PP.

Objectifs du bilan : analyser les remarques faites par l'équipe pédagogique (comportement – travail - fiche de suivi) :

auto-analyse de l'élève,  
analyse du tuteur,  
proposition de solutions pour améliorer les points faibles,  
envisager des sanctions si nécessaire.

Résultats obtenus :

Dans les premiers bilan il y avait beaucoup d'éléments négatifs (n'a pas ses affaires en cours, n'a pas fait son travail, toujours des insultes envers ses camarades...).

A partir de Noël on a commencé à voir une nette amélioration avec des éléments positifs comme : rend service aux professeurs en distribuant les photocopies, efface le tableau avant de sortir de classe, a dit bonjour dans la cour à un professeur, rend tout le travail pendant 15 jours de suite, n'oublie pas ses affaires scolaires dans toutes les matières.

Ce suivi et ces actions donnent des résultats positifs.

Après 8 mois, l'élève se sent mieux dans la classe et dans la section.

Son projet professionnel semble tourné vers la vente, à proprement parler vers le métier d'ELS (Employé Libre Service) en grande distribution.

Sa période de formation en entreprise au sein du magasin Monoprix dans le rayon produit frais s'est très bien passée et son tuteur de stage le reprend pour la 2<sup>ème</sup> période de formation au rayon boulangerie. Nous avons de bonnes relations avec cette entreprise et le tuteur joue bien son rôle de formateur, Toutes les semaines du stage nous assurons le suivi. L'entreprise se sent soutenue et elle ne laisse passer aucun retard que le stagiaire doit rattraper. Ce langage commun cohérent est très profitable pour E. Au retour du stage E est moins absent et plus ponctuel.

Il s'investit davantage dans les activités de groupe et apprécie particulièrement de travailler dans le magasin école.

Son comportement s'est nettement amélioré : respect des camarades, des professeurs, politesse.

Solutions proposées pour améliorer les points faibles : donner des pistes à cet élève qui n'a pas de repère dans sa famille. Il a du mal à voir les limites. Cette expérience a bien fonctionné avec E car il a besoin d'adultes qui lui fixent un cadre.

## **VI. EVOLUTION**

Cette année E n'est plus sous contrat, il ne semble plus avoir besoin de tuteur pour l'aider à travailler. Il reste toutefois imprévisible et irrégulier.

*Cette action a été menée dans le cadre du projet d'établissement. Nous l'avons décrite dans sa globalité avec les éléments à perfectionner.*

## CAHIERS DE POSITIONNEMENT DANS LA REUSSITE SCOLAIRE DES ELEVES DE CAP

### 1. Les constats

La plupart des élèves n'ont pas acquis les compétences de base en français et en mathématiques pour suivre l'enseignement des disciplines spécifiques au programme du CAP (Enseignement professionnel – Education Civique Juridique et Sociale).

Les échecs successifs en français et en mathématiques démobilisent les élèves pour ces matières. Celles-ci sont pourtant des outils indispensables à l'apprentissage des nouvelles disciplines qui, elles, suscitent leur curiosité et par là même leur motivation.

Il y a une disparité importante dans la maîtrise des compétences entre les élèves de SEGPA et de 3<sup>ème</sup> d'insertion, et entre les élèves de SEGPA eux-mêmes. L'enseignement en SEGPA semble plus individualisé, l'élève est souvent évalué par rapport à ses progrès. L'élève de 3<sup>ème</sup> d'insertion est plus habitué à progresser au rythme de la classe et à des évaluations normatives.

Des difficultés sociales et familiales, souvent très marquées, rendent ces élèves très vulnérables. D'autre part, des situations conflictuelles vécues à l'extérieur de l'école sont reproduites au sein de la classe. Les élèves, en transférant ces problèmes au lycée, ne sont pas conscients qu'ils compromettent leurs apprentissages scolaires.

Le groupe-classe manque souvent de cohésion, les liens sociaux entre les élèves sont très fragiles et aléatoires. Les agressions verbales, le manque de respect entre eux, les incivilités en sont la cause principale.

### 2. Les objectifs des cahiers de positionnement

- Etablir une évaluation diagnostique individuelle des compétences nécessaires à l'entrée du CAP en mathématiques et en français. Les nouveaux cahiers de positionnement sont construits par des enseignants volontaires de LP ayant une expérience auprès de ce public. Les enseignants de SEGPA et de 3<sup>ème</sup> d'Insertion sont associés à ce travail et sollicités pour faire passer ces évaluations à la fin du cycle du collège.

Les enseignants de collège auront ainsi une vue claire des attentes en début de CAP et les élèves seront évalués dans un environnement connu, donc plus sécurisant.

- Mener une analyse fine des difficultés et des réussites de chaque élève. Elle sera faite par les professeurs de LP à partir d'un logiciel à élaborer. Celui-ci permettra de synthétiser les résultats et d'optimiser les actions de remédiation.

### 3. Les actions de remédiation

Mise en place de groupes de besoin répondant à des difficultés bien ciblées qui compromettent les apprentissages dans les nouvelles disciplines. Ces moments d'aide sont inscrits à l'emploi du temps, proposés aux élèves repérés et ce, pendant un temps donné.

Si la majorité des élèves est concernée, la répartition du nombre d'heures d'enseignement par discipline peut être modifiée, toujours pendant un temps donné (un ou deux mois) afin de répondre rapidement et de façon prioritaire aux difficultés les plus marquées (en respectant le nombre d'heures par disciplines défini dans le référentiel CAP).

Ces deux fonctionnements peuvent exister ensemble ou séparément.

Contractualisation des actions de remédiation entre les enseignants, l'élève et sa famille, celles-ci ne pouvant être efficaces qu'avec la contribution, l'engagement de chacun.

Les enseignants communiquent à l'élève et à sa famille, lors d'un entretien au lycée, les résultats des évaluations faites dans le cahier de positionnement. Un parcours d'aide et de soutien en français et en mathématiques est présenté. La famille est informée des évaluations de son enfant par le biais d'un document *lisible*.

L'élève s'engage dans une démarche de progrès tant sur le plan des apprentissages que du « métier » d'élève.

La famille, elle, accepte de communiquer facilement avec l'équipe éducative, s'intéresse au travail de son enfant et valorise l'école.

Utilisation de compétences émergentes faisant apparaître les points forts de chaque élève.

L'enseignant peut, si cela est possible, s'appuyer sur celles-ci dans ses pratiques pédagogiques pour faire des liens avec les exigences du référentiel CAP (sport, cuisine, mécanique,...).

Ces compétences peuvent apparaître dans les cahiers de positionnement par un questionnement et au courant de l'année.

Des projets de classe, de courte durée, peuvent aussi dynamiser l'intérêt des élèves.

Ces deux approches pédagogiques aident à rendre plus attrayantes des disciplines dans lesquelles les élèves ont souvent connu l'échec (mathématiques et français).

Réflexion de l'équipe enseignante à partir d'échanges sur les pratiques pédagogiques et la gestion de classe de chacun.

Proposer aux élèves des actions de remédiation, c'est pour les enseignants trouver d'autres démarches, c'est varier les situations d'apprentissage, les supports.

Réfléchir ensemble, c'est enrichir ses pratiques et trouver une cohérence, une cohésion dans l'équipe, c'est construire un cadre structurant et sécurisant pour l'élève.

## **VI. PROJET d'ÉTABLISSEMENT du LP VIVIANI**

Dans tout accompagnement d'élève il y a une partie individuelle, développée par l'équipe pédagogique, et une autre partie relevant du projet collectif pour élaborer des outils communs et fixer des priorités et des moyens. Il est important de resituer le contexte global de toute action.

### **1. Elaborer un carnet de suivi**

Objectifs : répertorier les compétences de l'élève (compétences pédagogiques, transversales et émergentes),

établir le contrat de l'élève (ses obligations, ses droits, ses engagements),

rédigier les bilans d'entretien,

proposer des solutions d'évolution par étape,

suivre les évolutions en ce qui concerne le travail, l'assiduité, la motivation et le comportement en fonction des solutions envisagées au préalable et acceptées par l'élève.

### **2. Faire adhérer l'équipe pédagogique**

Objectif : travailler différemment avec les élèves de CAP, le travail pédagogique doit être plus concret.

### **3. Impliquer la COP de l'établissement**

L'impliquer le plus possible dans ce projet afin de soutenir l'élève sur le plan psychologique et également en terme d'orientation ou de réorientation éventuelle.

#### **4. Travail avec les parents**

Suivi et travail sur le comportement, l'assiduité et la motivation de l'élève.

#### **5. Monter des projets PPCP (Projet Pluridisciplinaire à Caractère Professionnel)**

Objectif de la 1<sup>ère</sup> année : réussir son insertion scolaire :

- image de soi,
- savoir être,
- travail de concentration et d'écoute de l'autre,
- atelier théâtre,

Intervenants : COP – esthéticienne relookeuse – comédien amateur,

Monter des dossiers produits en adéquation avec son projet personnel et professionnel.

Objectif de la 2<sup>ème</sup> année : préparer et réussir son insertion professionnelle :

- apprendre à se connaître,
- apprendre à gérer son stress,
- technique de recherche d'emploi,
- répondre à une annonce professionnelle,
- préparer un entretien d'embauche.

Mai 2005

Odile Delhaye, chef de travaux

Claude Froissard, professeur de mathématiques/sciences  
professeur relais CAP

V. Petitjean, professeur de vente

Lycée professionnel Isabelle Viviani – EPINAL